

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE :**

Nom du produit : ALCANEX

Application(s) et / ou usage(s) normaux : NETTOYANT DEGRAISSANT

Fournisseur : GROUPE TLM  
Route de Montluçon  
F-03410 PREMILHAT - FRANCE  
Tél. : 04.70.51.52.97  
Fax : 04.70.51.57.21  
E-mail: [contact@groupe-tlm.com](mailto:contact@groupe-tlm.com)  
Personne à contacter : LE LABORATOIRE

Téléphone en cas d'urgence  
(à utiliser par le médecin traitant) : INRS – Rue Olivier Noyer  
01.45.42.59.59

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Dangers principaux : Provoque des brûlures.

Risque(s) spécifique(s) : Attaque de nombreux métaux.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :**

Composant(s) contribuant aux dangers :

Noms	Gamme de concentr.	Symbole	N° Cas	Phrases R
HYDROXYDE DE POTASSIUM, POTASSE CAUSTIQUE	< 5 %	Xn – C	1310-58-3	R35, R22
ISOTRIDECANEOL, ETHOXYLE (>5-20 EO)	< 5 %	Xn	69011-36-5	R22, R41
2,2-IMINODIETHANOL ; DIETHANOLAMINE	< 5 %	Xn – Xi	111-42-2	R22, R48/22, R38, R41

**4. PREMIERS SECOURS :**

Conseils généraux : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.  
Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.  
Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

Inhalation : Donner de l'oxygène ou faire la respiration artificielle si nécessaire.  
Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes  
En cas de malaise ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

Ingestion : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

---

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :**

Moyen(s) d'extinction approprié(s) :	Le produit lui-même ne brûle pas.  En cas d'incendie à proximité : tous les agents d'extinction sont autorisés : mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée.
Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité :	Aucun.
Méthode(s) spéciale(s) :	Eloigner les fûts.
Risques spéciaux :	La possibilité de produire de l'hydrogène (générateur de feu et d'explosion) par corrosion et source de chaleur existe. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
Equipements spéciaux pour la protection des intervenants :	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

---

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :**

Précaution(s) individuelle(s) :	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement :	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher la pénétration dans les cours d'eau, les égouts, le sous-sol et les soubassements. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
Méthode(s) de nettoyage :	Traiter les vapeurs à l'aide de pulvérisation d'eau. Grandes quantités : Contenir le produit renversé à l'aide de sable ou de terre. Neutraliser à l'acide et rincer abondamment à l'eau. Petites quantités : rincer abondamment à l'eau les surfaces contaminées.

---

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE :**

Manipulation - Précaution(s) :	Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Ne jamais ajouter l'eau au produit. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé.
- Mesure(s) d'ordre technique :	Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en œuvre. L'équipement contaminé doit être lavé immédiatement à l'eau.
- Conseil(s) d'utilisation(s) :	Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ouvrir les emballages prudemment pour éviter l'éclaboussement. Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.

**Stockage**

- Précaution(s) : Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.  
Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Mesure(s) d'ordre technique : Sol perméable formant cuvette de rétention.
- Condition(s) de stockage : Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner : Acides, hydrocarbures, métaux (aluminium, cuivre, zinc, métaux légers et alcalins, alliages de cuivre...), beaucoup de matières organiques.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur : Acier inoxydable  
Acier protégé d'un revêtement  
Verre
- Matériaux d'emballage non adaptés : - Eviter les emballages métalliques non protégés.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE :**

Mesure(s) d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Paramètre(s) de contrôle :

Limite(s) d'exposition :

	VLE (1)		VME (2)		Valeur selon liste
	ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>	
HYDROXYDE DE POTASSIUM, POTASSE CAUSTIQUE			2		
2,2-IMINODIETHANOL ; DIETHANOLAMINE			3	13	

(1) Valeur Limite d'Exposition à court terme (15 mn)

(2) Valeur Limite Moyenne d'Exposition à long terme (8H/J)

Protection individuelle : Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
- Protection des mains : Gants en néoprène ou en caoutchouc naturel.
- Protection de la peau et du corps : Tablier en caoutchouc, bottes.
- Protection des yeux : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
- Mesure(s) d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.  
Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.  
Utiliser la ventilation adéquate.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES :****Informations générales**

- Etat physique / Forme : Liquide.
- Couleur : Jaune clair.
- Odeur : Citronnée.

**Informations importantes relatives**

à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH pur : 13.
- Point / intervalle d'ébullition : Non déterminé.
- Point d'éclair : Non concerné.

---

- Limites d'explosivité :	Non concerné.
- Densité relative (eau = 1):	1.020 kg / m <sup>3</sup> à 20° C.
- Hydrosolubilité :	Totale.
- Liposolubilité :	Non disponible.
- Solubilité aux solvants :	Complètement soluble : alcools Pratiquement insoluble : éthers

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ :

Stabilité :	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
Condition(s) à éviter :	Aucune sous utilisation normale.
Matière(s) à éviter :	Incompatible avec acides, alcools, hydrocarbures, métaux alcalino-terreux, métaux légers et alcalins (aluminium, zinc, cuivre)...
Produits de décomposition dangereux :	Dégage de l'oxygène en présence de métaux.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Toxicité aiguë	
- Inhalation :	Irritation des muqueuses, corrosion des membranes muqueuses, symptôme de bronchite, œdème pulmonaire. Les symptômes de complications respiratoires (œdèmes pulmonaires) peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures.
- Contact avec la peau :	Irritation sévère de la peau, brûlure, rougeur, dermatite, nécrose des tissus.
- Contact avec les yeux :	Irritation sévère des yeux, corrosion aiguë des yeux, cécité.
- Ingestion :	Les symptômes sont : brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures, douleur abdominale, vomissement de sang, graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation.
Toxicité chronique :	Pas disponible.

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES :

Information(s) générale(s) :	
Effets sur l'environnement :	Peut être dangereux pour l'environnement. Le produit ne peut pas se répandre dans les égouts ou eaux superficielles. A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.
Effets nocifs divers	

---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION :

Déchets / produits non utilisés :	Doit être neutralisé avant l'évacuation.
<u>Emballages contaminés</u> :	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

---

## Information(s) supplémentaire(s) :

Catalogue européen des déchets (Décret n° 2002-540 DU 18 AVRIL 2002)

07 06 01	DECHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DES CORPS GRAS, SAVONS, DETERGEANTS, DESINFECTANTS ET COSMETIQUES.
----------	--

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :**

Information(s) générale(s) : Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer.

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)

Voies maritimes (IMDG)

	RID / ADR	IMDG
N° ONU	3266	3266
Désignation officielle du transport	Liquide inorganique corrosif, basique, N.S.A. (hydroxyde de potassium)	Liquide inorganique corrosif, basique, N.S.A. (hydroxyde de potassium)
Classe	8	8
Code de classification		
Groupe d'emballage	III	III
Etiquette	8	8
Polluant marin (IMDG) (P, PP, -)		-
Quantités limitées (ADR)		

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :**

N° CE : Non applicable.



Symbole(s) : C - Corrosif

Information complémentaire :

Phrase(s) R :

R34 Provoque des brûlures.

Phrase(s) S :

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

**16. AUTRES INFORMATIONS :**

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 2 :

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R35 Provoque de graves brûlures.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R38 Irritant pour la peau.

R48/22 Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

---

Législation(s) suivie(s) :	Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations : 67/548/CE et 91/155/CE.
Avis ou remarques importantes :	<p>Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.</p> <p>Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.</p> <p>Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.</p>
Restrictions :	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).